



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Ensemble pour la protection des plans d'eau Prenez part à la 11^e édition du Forum du RAP-HL

Mont-Laurier, le 25 juillet 2024 – Le **Regroupement des associations pour la protection des lacs et cours d'eau des Hautes-Laurentides (RAP-HL)** invite la population, les associations de lacs et ses membres à participer à la 11^e édition de son Forum annuel. L'événement spécial se tiendra le 17 août prochain de 8 h 30 à midi au Centre de Formation Professionnelle de Mont-Laurier, au 850 rue Taché.

Ouvert au grand public, le forum fournit de l'information sur les enjeux de l'heure qui touchent les plans d'eau de la région en plus de mettre en branle la sensibilisation et la mobilisation nécessaires à la protection de ces milieux naturels de grande importance. Cette année, le Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI) s'associe avec le RAP-HL pour la tenue de l'événement. Deux conférenciers sont au programme : Mme Marie Lagrandeur, chargée de projets au COBALI et M. Daniel Piché, président de la Coalition Navigation.

Programmation

Marie Lagrandeur, chargée de projets au COBALI, réalisera une présentation portant sur les bandes riveraines. Elle expliquera le lien entre la bande riveraine et la santé des lacs et cours d'eau en plus de proposer des conseils ainsi que des astuces pour une plantation optimale.

Daniel Piché, président de la Coalition pour une navigation responsable et durable, expliquera les amendements récemment adoptés par Transport Canada à la loi sur la marine marchande concernant la protection des plans d'eau. La conférence couvrira également les changements récemment adoptés au Règlement sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments (RRVUB) et leurs impacts. A ce titre, la Coalition Navigation offre un soutien informatif et légal afin d'aider et assister les intervenants municipaux.

L'assemblée générale des membres du RAP-HL a lieu immédiatement après le forum et se tiendra sur place.

Accès au forum

L'admission au Forum est gratuite pour les membres du RAP-HL jusqu'à une limite de 5 personnes par association de lac. Un tarif de 10 \$ par personne additionnelle devra donc être assumé. Le droit d'entrée est de 20\$ pour les non-membres et les frais d'accès peuvent être payés par Interac ou sur place le jour de l'événement. Prière de confirmer votre présence avant le 10 août au Info@rap-hl.com.

Les partenaires réalisant ce projet, le COBALI et le RAP-HL, tiennent à remercier la MRC d'Antoine-Labelle et l'entreprise Evolugen pour leur soutien financier.

À propos du RAP-HL

Le Regroupement des Associations pour la protection des lacs et cours d'eau des Hautes-Laurentides (RAP-HL) existe depuis 2006. Sa mission consiste à rassembler les organismes voués à la protection de l'eau de la MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides, à faciliter les transferts d'information entre les divers intervenants du milieu, à promouvoir des projets en environnement et à représenter l'ensemble des Associations dans les différents dossiers à caractère régional. Le RAP-HL aide les associations en les informant sur les dossiers sensibles ayant un impact sur la protection de l'eau afin que tous les acteurs pouvant intervenir travaillent ensemble pour protéger notre richesse collective.

À propos de la Coalition Navigation

Organisation pancanadienne sans but lucratif prônant la navigation responsable et la protection des écosystèmes aquatiques, la Coalition pour une navigation responsable et durable est une organisation pancanadienne sans but lucratif. Elle a été créée en 2013, par un groupe de résidents de différents lacs inquiets de l'impact environnemental de l'utilisation de bateaux puissants et non conventionnels sur les voies navigables du Canada. Monsieur Will Dubitsky en a été le président fondateur jusqu'en 2019. La Coalition Navigation regroupe des citoyennes et des citoyens, des associations et des organisations préoccupés par cet enjeu majeur. Elle s'appuie sur le travail de bénévoles.

À propos du COBALI...

Organisme sans but lucratif créé en 2003, le COBALI se donne comme mission de protéger, améliorer et mettre en valeur la ressource eau des bassins versants des rivières du Lièvre, Blanche et du ruisseau Pagé, ainsi que les ressources et les habitats qui y sont associés. La zone de gestion du COBALI s'étend donc du nord des Laurentides au sud-est de l'Outaouais, chevauchant ainsi une trentaine de municipalités des MRC d'Antoine-Labelle, de Papineau, de La Vallée-de-la-Gatineau, des Collines-de-l'Outaouais et la Ville de Gatineau (secteurs Buckingham et Masson-Angers) : www.cobali.org/zone-de-gestion. Le COBALI est l'un des 40 organismes de bassins versants (OBV) du Québec désignés par le gouvernement du Québec pour assurer la concertation nécessaire permettant aux acteurs du territoire de réaliser une planification des ressources en eau, des usages et des milieux qui leur sont associés. Prenant la forme d'un Plan directeur de l'eau (PDE), cette planification vise à déployer des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable.



Pour plus d'informations, consultez le site internet du COBALI au www.cobali.org.

-30-

SOURCES :

Pierre-Étienne Drolet, Coordonnateur de projets et responsable du Plan directeur de l'eau
pde@cobali.org – 819 440-2422

Benoit Gauthier, responsable des communications
communication@cobali.org – 819 440-2422



Crédit photo : Gérald Lacelle